

**SANS
LE BAC**



i
institut régional
RTS
du travail social
de lorraine

Auxiliaire de Vie Sociale

Diplôme :

Diplôme d'Etat de niveau V
(équivalent au CAP / BEP)

Pré-requis :

Aucun diplôme préalable

Lieux de formation :

IRTS de Lorraine

Site de Metz

41, avenue de la Liberté

Le Ban Saint-Martin

57063 METZ Cedex 02

Site de Nancy

201, avenue Raymond Pinchard

54100 NANCY

Calendrier :

Début des inscriptions :

17 septembre 2015

Fin des inscriptions :

17 mars 2016

Entrée en formation :

septembre 2016

Le Métier

L'Auxiliaire de Vie Sociale intervient à domicile auprès de familles, de personnes âgées, en situation de handicap ou malades.

Il "aide à faire" en stimulant, en accompagnant ou "fait à la place" de la personne qui se trouve dans l'incapacité provisoire ou durable d'assumer seule les tâches et les actes essentiels de la vie quotidienne.

L'Auxiliaire de Vie Sociale réalise une intervention sociale visant par une aide quotidienne à compenser un état de fragilité, de dépendance ou de difficultés dues à l'âge, la maladie, le handicap. L'auxiliaire favorise le maintien de la personne au domicile et évite son isolement. Il veille à la préservation et à la restauration de l'autonomie de la personne. L'intervention à domicile est un accompagnement et un soutien des personnes dans leur vie quotidienne : actes essentiels, activités ordinaires et sociales.

L'intérêt pour les problèmes humains et sociaux que rencontrent les familles ou les personnes confrontées au handicap ou au vieillissement et le goût pour les activités de la vie quotidienne sont nécessaires. Aussi, la capacité à travailler en autonomie ou en équipe, la discrétion et une bonne condition physique sont essentielles.

Insertion Professionnelle

Les Auxiliaires de Vie Sociale sont en majorité employées par des associations regroupées en fédérations : Caisses d'Allocations Familiales, Caisses des Mutualités Sociales agricoles ou par des communes (Centres Communaux d'Action Sociale) dans des :

- Services de maintien à domicile pour les personnes âgées;
- Services d'aide aux familles;
- Services d'aide aux personnes handicapées à domicile.

IRTS de Lorraine

Site de Metz : +33 (0)3 87 31 68 00

Site de Nancy : +33 (0)3 83 93 36 00

www.irts-lorraine.fr - com@irts-lorraine.fr

SANS
LE BAC



i **R** **T** **S**
institut régional
du travail social
de Lorraine

Auxiliaire de Vie Sociale

Durée :

504 heures de formation
théorique et technique en
centre

Salariés :

175 heures de formation pra-
tique pour les salariés en poste
(hors structure employeur)

Non Salariés :

560 heures de formation pratique

Voies d'accès :

En situation d'emploi - forma-
tion continue (CDD, CDI, contrat
de professionnalisation, contrat
aidés, CIF, plan de formation...)

La formation peut être financée
via des appels d'offres du Conseil
Régional de Lorraine pour les
demandeurs d'emploi (renseigne-
ments auprès de votre conseil-
ler).

Par apprentissage : voir www.irts-lorraine.fr, rubrique CFA

Par la VAE : voir www.irts-lorraine.fr, rubrique Se perfectionner

Responsable :

Metz et Nancy :

Marie-Christine THUMSER

L'Admission

- Une **épreuve écrite** d'admissibilité constituée d'un questionnaire d'actualité destiné à apprécier les intérêts et les possibilités d'expression écrite du candidat.
- Une **épreuve orale** d'admission, un entretien auprès d'un jury à partir d'un questionnaire ouvert renseigné préalablement par le candidat.

La Formation

La **formation pratique** est fortement articulée avec 4 domaines de compé-
tences de la **formation théorique** :

- Accompagnement éducatif et aide individualisée dans les actes de la vie
quotidienne (stage de 5 semaines);
- Participation à la mise en place, au suivi et à l'évaluation du projet
individualisé (stage de 8 semaines);
- Communication professionnelle et vie institutionnelle (stage de 5
semaines).

La **formation théorique** complète l'acquisition de compétences dans les do-
maines suivants :

- La connaissance de la personne;
- La communication professionnelle et la vie institutionnelle.

Le rythme de l'alternance entre le terrain professionnel employeur ou de stage
prévoit une semaine en centre de formation par mois.

IRTS de Lorraine

Site de Metz : +33 (0)3 87 31 68 00

Site de Nancy : +33 (0)3 83 93 36 00

www.irts-lorraine.fr - com@irts-lorraine.fr